

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad
le Messenger de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°873

Discours du vendredi 17 juin 2016 correspondant au 12 *ramadan* 1437 de l'Hégire

Allah n'est pas un corps et n'a aucune ressemblance avec les créatures.

Mes frères de foi.

La louange est à Allah, nous Le remercions, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le louons, nous demandons que Allah nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres, celui que Allah guide nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'il est le dieu unique et n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable, ni d'opposant, ni d'équivalent. Il est Allah Celui Qui est unique, qui n'est pas un corps et n'a besoin de rien, Celui Qui n'engendre pas et Qui n'est pas engendré, Celui Qui n'a nul équivalent.

Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre guide, la cause de notre joie, Mouhammad, est l'esclave de Allah et Son Messenger, celui qu'Il a élu et qu'Il agrée le plus, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, qu'il a bien transmis le message, s'est acquitté de ce qui lui a été confié et qu'il a porté le message à la communauté, que Dieu le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué un de Ses prophètes. Ô Allah honore et élève davantage en degré et accorde Tes bénédictions à notre maître Mouhammad ainsi qu'à tous ses frères prophètes. Ô Allah, honore et élève davantage en degrés notre maître Mouhammad ainsi que sa famille et ses compagnons bons et purs.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy*, *Al-Qadir*, de persévérer sur la croyance des Prophètes, de persévérer sur la voie du Maître des prophètes, de persévérer sur la voie de l'Imam des *waliyy* et des pieux qui est le bien-aimé, le modèle ; et c'est celui qui a dit dans un *hadith* honoré :

((وَاللَّهِ إِنِّي لَأَعْلَمُكُمْ بِاللَّهِ عَزَّ وَجَلَّ وَأَخْشَاكُمْ لَهُ))

[rapporté par *Ahmad* dans son *Mousnad*] ce qui signifie : « **Par Allah, je suis celui d'entre vous qui connaît le plus Allah ^azza wa jall et qui Le craint le plus !** »

Ainsi, le Prophète témoigne qu'il a le degré le plus élevé dans cette science qu'est la connaissance de *Allah ta^ala* et de Ses attributs. En effet, cette science est la plus honorable des sciences. Elle est la plus obligatoire et la plus prioritaire et ce, conformément à ce qu'indique Sa parole *ta^ala* :

﴿ فَاعْلَمْ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاسْتَغْفِرْ لِذَنْبِكَ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ وَاللَّهُ يَعْلَمُ مُتَقَلَّبَكُمْ وَمَثْوَاكُمْ ﴾

[*sourat Mouhammad / 19*] (*fa^lam 'annahou la 'ilaha 'il-la l-Lahou wastaghfir lidhanbika walil-mou'minina wal-mou'minati wal-Lahou ya^lamou moutaqallabakoum wamathwakoum*) ce qui signifie : « **Sache –c'est-à-dire maintiens-toi sur la croyance– qu'il n'est de dieu que Allah et demande pardon pour ton péché ainsi que pour les croyants et les croyantes, certes Allah sait votre devenir.** »

Dans cette *'ayah*, *Allah soubhanahou wata^ala* a fait précéder l'ordre de connaître l'unicité de Dieu, le *Tawhid* sur l'ordre de demander pardon, l'*istighfar*, du fait que le *Tawhid* concerne la connaissance des fondements alors que la demande du pardon, l'*istighfar*, se rapporte à la science des lois et des jugements pratiques. C'est pour cela que l'Imam *Abou Hanifah* a dit dans *Al-fiqhou l-'Absat* :

(اعْلَمْ أَنَّ الْفِقْهَ فِي الدِّينِ أَفْضَلُ مِنَ الْفِقْهِ فِي الْأَحْكَامِ)

« Sache que la connaissance dans la religion est meilleure que la connaissance dans les Lois. »

Quand il a mentionné la connaissance de la religion, il visait la connaissance des fondements de la religion, la connaissance de la croyance en l'unicité, le *Tawhid*.

Chers bien-aimés, la science du *Tawhid* a un honneur par rapport aux autres sciences, car c'est une science qui concerne la plus honorable des connaissances. En effet, cette science concerne la connaissance de *Allah ^azza wajall*. Le *Tawhid*, selon *Ahlou s-Sounnah*, consiste à nier toute ressemblance entre *Allah* et Ses créatures et à nier l'athéisme, tout comme l'a cité *Ibnou Hajar Al-^Asqalaniyy* dans son *Commentaire du Sahih de Al-Boukhariyy*.

Le *Tawhid* est fondé sur la confirmation des attributs obligatoires selon la raison s'agissant de *Allah* tels que la science, la puissance, la volonté, tout en niant l'assimilation : c'est-à-dire en exemptant *Allah* de toute ressemblance avec Ses créatures. Cela est tiré du *Qour'an* honoré, en particulier la parole de *Allah ta^ala* :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ﴾ (11)

[*sourat Ach-Chourā*] (*layça kamithlihī chay' wahouwa s-sami'ou l-Basir*) ce qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit.** »

Ou encore la parole de *Allah ta'ala* :

﴿ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ﴾ (1)

[*sourat Al-'Ikhlas*] (*walam yakoun lahou koufouwan 'ahad*) ce qui signifie : « **Et Il n'a point d'équivalent, aucun.** »

Également, il y a la parole de *Allah ta'ala* :

﴿ وَلِلَّهِ الْمَثَلُ الْأَعْلَىٰ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴾ (60)

[*sourat An-Nahl*] (*walil-Lahi l-mathalou l-'a'la wahouwa l-azizou l-hakim*) ce qui signifie : « **Allah a les attributs qui sont exempts de toute imperfection et Il est Al-[^]Aziz, Al-[^]Hakim.** »

Et aussi la parole de *Allah ta'ala* :

﴿ فَلَا تَضْرِبُوا لِلَّهِ الْأَمْثَالَ إِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنْتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴾ (71)

[*sourat An-Nahl*] (*fala tadribou lil-Lahi l-'amthala 'inna l-Laha ya'lamou wa'antoum la ta'lamoun*) ce qui signifie : « **N'attribuez pas de ressemblants à Allah, certes Allah sait votre devenir et vous, vous ne savez pas.** »

Pour ce qui est de la '*ayah* :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ﴾

(*layça kamithlihī chay'*) qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui** », c'est la '*ayah* la plus explicite qui soit parvenue au sujet de l'exemption de *Allah* de toute ressemblance avec Ses créatures. De cette '*ayah*, on comprend qu'il s'agit d'une exemption totale. L'explication de cette '*ayah* est que *Allah* n'a absolument aucune ressemblance avec quoi que ce soit, d'aucune manière que ce soit. cette '*ayah* comporte une négation de tout ce qui ne convient pas à *Allah*, à savoir : l'incapacité, l'ignorance, la limite, la couleur, les organes, la forme, l'image, l'aspect, la composition.

Concernant Sa parole *ta'ala* :

﴿ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ﴾

(*wahouwa s-Sami'ou l-Basir*), il y a la confirmation de ce qui est digne au sujet de *Allah*. En effet, l'ouïe est un attribut qui est digne à Son sujet ; il en est de même pour ce qui est de la vue. Mais dans cette '*ayah*, *Allah* a fait précéder l'exemption de toute ressemblance avec les créatures afin que l'on n'ait pas l'illusion que Son ouïe et Sa vue seraient semblables à l'ouïe et la vue d'autres que Lui. En effet, *Allah* voit sans avoir besoin de rayons lumineux et sans avoir besoin de rétine. *Allah* entend sans avoir besoin d'oreille, de tympan et d'aucun autre organe, car en ce qui

concerne *Allah ta'ala*, rien n'est tel que Lui. Il n'est pas un corps et Il n'a pas de ressemblance avec les corps.

Mes frères de foi, le fait d'affirmer que *Allah* n'est pas un corps fait partie des choses sur lesquelles la communauté est unanime. Et c'est quelque chose qui a été décrétée par des savants du *Salaf* vertueux –qui font partie des trois premiers siècles de l'Hégire–. Par exemple, l'Imam *Ahmad* dont se réclame calomnieusement un certain nombre d'assimilateurs (*mouhabbihah*), a répliqué à ceux qui utilisent le terme corps (*jism*) au sujet de *Allah*. C'est ainsi qu'il a dit : « *Les noms sont tirés de la Loi –la Chari'ah– et de la langue. Or les spécialistes de la langue désignent par ce nom « jism » (corps) ce qui a une largeur, une longueur, une épaisseur, une composition, une image et un assemblage. Or, Allah soubhanahou wata'ala est exempt de tout cela. De plus, cela n'est pas parvenu dans la Loi –c'est-à-dire qu'il n'est pas parvenu dans les textes religieux l'attribution du jism (corps) à Allah. Cela est donc infondé.* » C'est-à-dire qu'il est infondé de donner le nom *jism* (corps) à *Allah* aussi bien dans la Loi que selon la langue. Cela a été rapporté de l'Imam *Ahmad* par *Abou l-Fadl At-Tamimiyy Al-Baghdadiyy* qui était le plus grand savant des *hanbalites* de Bagdad à son époque et le fils de leur plus grand savant. Cela a été rapporté aussi de l'Imam *Ahmad* par *Al-Bayhaqiyy* dans son livre *Manaqibou Ahmad*.

Mes frères de foi, le sens de ses propos, en général, est que les noms sont connus à partir de la langue ou bien à partir des textes de la Loi. Certains noms ont été connus à partir de la langue, à savoir : l'homme, le cheval et autres. Et d'autres noms sont connus à partir des textes de la Loi de l'Islam, à savoir : *as-Salat* –la prière– telle qu'elle est définie dans la Loi de l'Islam.

Dans la langue, le mot *jism* qui signifie corps, désigne ce qui a trois dimensions, une longueur, une largeur, une profondeur ou une épaisseur, une composition, une image et un assemblage. Or on n'attribue absolument pas cela à *Allah* car sinon, cela signifierait qu'Il serait semblable à Ses créatures. Et cela contredirait la parole de *Allah* :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ﴾

[*sourat Ach-Choura*/11] (*layça kamithlihi chay'*) ce qui signifie : « **Rien n'est tel que Lui.** »

De plus, si *Allah* était un corps ayant une longueur, une largeur, une épaisseur, une composition, une image et un assemblage, Il aurait besoin de qui L'aurait caractérisé par cette longueur, par cette largeur, par cette épaisseur, par cette composition et par cette image. Or, la raison ne conçoit pas qu'un être qui a besoin d'autrui soit Dieu. La signification du corps est donc impossible au sujet de *Allah* selon la Loi et selon la raison. D'autre part, le terme même, c'est-à-dire le mot *jism* –le corps–, n'est pas parvenu dans les textes de la Loi au sujet de *Allah* et il n'est pas permis de nommer *Allah* si ce n'est par un nom que *Allah* a confirmé dans les textes religieux comme étant le Sien, comme l'ont cité l'Imam de *Ahlou s-Sounnah Abou l-Haçan Al-'Ach'ariyy* et d'autres. On n'attribue à *Allah* que ce qu'Il nous a appris comme étant l'un de Ses attributs. Il est donc faux d'employer ce mot corps (*jism*) au sujet de *Allah*.

En outre, l'auteur du livre *Al-Khisal* a rapporté de l'Imam *Ahmad* lui-même qu'il déclare mécréant celui qui dit que *Allah* serait un corps pas comme les autres corps. Cela est conforme

à ce qui est parvenu du reste des imams. En effet, il a été confirmé que *Ach-Chafi'iyy* déclarait mécréant le *moujassim* –celui qui attribue le corps à *Allah*–, tout comme *As-Souyoutiyy* l'a rapporté de lui dans son livre *Al-'Achbahou wan-Nadha'ir*. Il en est de même dans le livre *Al-Minhajou l-Qawim de Ibnou Hajar Al-Haytamiyy* qui cite « *Al-Qarafiyy et d'autres ont rapporté que Ach-Chafi'iyy, Ahmad, Malik et Abou Hanifah ont déclaré mécréants ceux qui attribuent la direction et le corps à Allah.* » C'est à dire que la personne qui considère que *Allah* serait un corps ou serait dans un endroit est mécréante car tout cela fait partie des attributs des humains.

L'Imam, le *salafiyy* *Abou Ja'far At-Tahawiyy*, dans son *Traité de croyance* qu'il a indiqué comme présentant la croyance de *Ahlou s-Sounnah wal-Jama'ah*, a dit : « *Celui qui qualifie Allah par une des significations des humains est devenu mécréant.* » Or, le corps, la composition, l'image et l'aspect font partie des significations des humains. Celui qui attribue quoi que ce soit de ces choses-là à *Allah* devient mécréant catégoriquement.

L'Imam *Abou l-Haçan Al-Ach'ariyy* dans son livre *An-Nawadir* a dit : « *Celui qui croit que Allah est un corps n'a pas connu son Seigneur et il est mécréant.* »

Ô *Allah*, par le degré des prophètes et des messagers, par le degré des *waliyy* et des vertueux, par le degré des Imam *Ahmad Ibnou Hanbal, Ach-Chafi'iyy, Malik, Abou Hanifah* et *Al-'Awza'iyy* et de tous les savants qui œuvrent, fais que nous persévérions sur leur croyance. Ô *Allah*, fais que nous soyons de ceux qui soutiennent la religion et qui répliquent aux déviés et aux égarés. Ô *Allah*, Toi Qui est le plus miséricordieux des miséricordieux.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



www.apbif.org

Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France
52, boulevard Ornano 75018 Paris Tél. : 09 80 67 37 94 Fax : 01 42 62 79 68

Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	11, rue Labois-Rouillon 75019 52, boulevard Ornano 75018 Paris 24, rue du département 75018 Paris	01 42 62 86 46 01 42 51 53 50 01 40 05 95 22
Ile de France	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont 413 avenue Jean Jaurès 77190 Dammarie les lys 12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 42 83 09 93 09 52 32 70 95 01 43 04 50 21
Alès	9, rue du Trescolet l'Habitarelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Bordeaux	9 avenue de Virecourt 33370 Artigues-près-Bordeaux	09 81 09 06 16
Lille	25bis rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
Lyon	145, coursTolstoj 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
Marseille	99 boulevard de Strasbourg 13003 Marseille 5 place Joseph Lanibois 13015 Marseille	04 91 62 98 09 09 53 97 47 45
Montpellier	Rés. Hortus Bât 56, 391 Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
Nancy	14bis, rue de la seille 54320 Maxéville	09 50 89 38 07
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice 4, passage du petit parc 06000 Nice	04 93 26 79 19 04 93 52 93 08
Nîmes	17 rue Dante 30900 Nîmes	09 80 46 18 48
Rennes	22, rue Louis Delourmel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
St-Etienne	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
Strasbourg	17 rue d'Obernai 67000 Strasbourg	03 88 32 41 57
Toulouse	Résidence Les Oliviers, 207 rue Henri Desbals 31100 Toulouse	05 61 76 17 16
Valenciennes	3bis place Winston Churchill 59300 Valenciennes	03 27 41 72 88
Vienne	10 rue Albert Thomas 38200 Vienne	04 74 58 48 93